

TP 484

TIRAGE A PART NE POUVANT ÊTRE MIS DANS LE COMMERCE

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE
continué sous la direction de
ÉM. CHATELAIN & B. HAUSSOULLIER

A. KREBS.
DIRECTEUR DE LA *Revue des Revues.*

ANNÉE ET TOME XXIV, 4^e LIVRAISON
(Octobre 1900)

QUELQUES PASSAGES DE PHÈDRE

PAR
Louis HAVET

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1900
Tous droits réservés.

Bibliothèque Maison de l'Orient



071904

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à PARIS

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

Expédition franco contre envoi du prix en mandat de poste.

- I. — Observations sur les Exercices de traduction du Français en Latin, d'après la Préface du *Dictionnaire allemand-latin* de C. F. INGERSLEV, par F. ANTOINE, avec Préface par E. BENOIST. 1880. In-12 cart. (épuisé).
- II. — Manuel d'orthographe latine, d'après le *Manuel* de W. BRAMBACH, traduit, augmenté de notes et d'explications, par F. ANTOINE. 1881. In-12. 1 fr. 50. Cart. 2 fr.
- III. — *Traité de métrique grecque et latine*, par F. PLESSIS. 1889. In-12 cart. 3 fr.
- IV. — *Mètres lyriques d'Horace*, d'après les résultats de la *Métrique Moderne*, par H. SCHILLER, traduit sur la 2^e édition allemande et augmenté de *Notions élémentaires de musique appliquées à la métrique*, par O. RIEMANN, 1883. In-12. 1 fr. 50. Cart. 2 fr.
- V. — *Règles fondamentales de la syntaxe grecque*, d'après l'ouvrage de A. von BAMBERG. 3^e édition, revue et corrigée, par CH. CUCUEL, sous la direction de O. RIEMANN. 1892. In-12 cart. 2 fr. 50
- VI. — *L'Armée romaine au temps de César*, par F. KRANER, ouvrage traduit de l'allemand, annoté et complété sous la direction de E. BENOIST, par L. BALDY et G. LARROUMET. 1882. In-12, avec 5 planches doubles en chromolithographie, cart. 2 fr. 50
- VII. — *Stylistique latine*, par E. BERGER, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE. 3^e édition revue et augmentée. 1900. In-12 cart. 3 fr. 50
- VIII. — *Phraséologie latine*, par C. MEISSNER, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités, par C. PASCAL. 4^e édition. 1900. In-12 cart. 3 fr. 50
- IX. — *Histoire abrégée de la littérature romaine*, par H. BENDER, traduite de l'allemand par J. VESSEREAU, avec Introduction et Notes par F. PLESSIS. 1885. in-12 cart. (épuisé).
- X. — *Étude sur l'armée grecque*, pour servir à l'explication des ouvrages historiques de Xénophon, d'après F. VOLLBRECHT et H. KÖCHLY, par C. PASCAL. 1886. In-12 avec 20 figures dans le texte et 3 planches doubles, cart. 2 fr. 50
- XI. — *Syntaxe latine*, d'après les principes de la grammaire historique, par O. RIEMANN, 4^e édition revue par PAUL LEJAY. 1900. In-12 cart. 6 fr.
- XII. — *Métrologie grecque et romaine*, par J. WEX, traduite de l'allemand sur la 2^e édition et adaptée aux besoins des élèves français par P. MONET, avec Introduction par H. GOELZER. 1886. In-12 cart. 2 fr. 50
- XIII. — *Petit manuel d'archéologie grecque*, d'après J.-P. MAHAFFY, par F. GACHE et H. DUMÉNY. 1887. In-12 cart. 1 fr. 50
- XIV. — *L'Art nautique dans l'antiquité et spécialement en Grèce*, d'après A. BREUSING, accompagné d'éclaircissements et de comparaisons avec les usages et les procédés de la marine actuelle, par J. VANS, avec Introduction, par le contre-amiral A. VALLON. 1887. In-12, avec planche et 56 figures intercalées dans le texte, cart. 3 fr. 50
- XV. — *Traité élémentaire d'accentuation latine*, suivi d'un *Questionnaire* à l'usage des classes, par l'abbé VIOT, 4^e édition publiée par les soins de P. VIOLET. 1888. In-12 cart. 1 fr.
- XVI. — *Nouvelle grammaire latine* rédigée sur un plan nouveau, par L. HAENNY. 1889. In-12 cart. 3 fr.
- XVII. — *Chronologie de l'Empire romain*, publiée sous la direction de R. CAGNAT, par G. GOYAU. 1891. In-12 cart. 6 fr.
- XVIII. — *Éléments de paléographie grecque*, d'après la *Griechische Paläographie* de V. GARTHOUDSEN, par C. CUCUEL. 1891. In-12 avec 2 planches doubles en lithographie, cart. 3 fr. 50
- XIX. — *Exemples de syntaxe grecque*, pour servir à la *Traduction du français en grec*, et précédés d'un *Résumé des règles principales de la Syntaxe Attique*, par N. HAMANT, et J. RECH, avec Introduction par AM. HAUVETTE. 1891. In-12 cart. 2 fr. 50
- XX. — *Étude sommaire des Dialectes grecs littéraires* (autres que l'*Allique*) ; *Homérique, Nouvel-Ionien, Dorien, Éolien*, par E. AUDOUIN, avec Préface par O. RIEMANN, 1891. In-12 cart. 3 fr.
- XXI. — *Méthode pratique de thème grec*, par L. ARNOULD. 1892. In-12 cart. 1 fr.
- XXII. — *Les caractères de la langue latine*, par F. O. WEISE, traduit de l'allemand, par F. ANTOINE, 1896. In-12 cart. 3 fr.
- XXIII. — *La grammaire appliquée*, ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu avec une introduction théorique et un appendice contenant des conseils pour les versions grecque et latine, par L. E. CHEVALDIN, 1897. In-12 cart. 2 fr. 50
- XXIV. — *Introduction à la critique des textes latins*, basée sur le texte de Plaute, par W.-M. LINDSAY, traduit par J. P. WALTZING, 1898. In-12 cart. 2 fr. 50
- XXV. — *Traité de Métrique grecque*, par P. MASQUERAY, 1899. In-12 cart. 3 fr. 50
- XXVI. — *Lexique de topographie romaine*, par L. HOMO, avec une Introduction de R. CAGNAT, 1900. In-12, avec un grand plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail, cart. 7 fr. 50

DEUXIÈME SÉRIE

- I. — *A short History of the English Language and Literature* for the use of French Students, by J. PARMENTIER. 1887. In-12 cart. 3 fr. 50
- II. — *Chrestomathie de l'ancien français* (ix^e-xv^e siècles) texte, traduction et glossaire, par E. DEVILLARD. 1887. In-12 cart. 3 fr. 50
- III. — *Précis historique de phonétique française*, par E. BOURGIEZ. *Nouvelle édition* complètement refondue, 1900. In-12 cartonné 3 fr. 50
- IV. — *Précis d'histoire de la littérature allemande*, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques, par L. W. CART, 1898. In-12 cart. 5 fr.

QUELQUES PASSAGES DE PHÈDRE

I 15,1-2.

In principatu commutando *ciuium saepius*
N[ih]il praeter *domini mores* mutant pauperes.

Au premier vers, qui est visiblement trop long, tout le monde est d'accord pour supprimer ou *ciuium* ou *saepius*. Au second vers M. Duvau (Rev. de phil. 1896 p. 40), ayant remplacé *mores* par *inopes*, supprime *pauperes*, comme glose de cette forme conjecturale, et met à la place *saepius*. Quant à *domini mores*, qui ne peut s'expliquer, on le corrige ordinairement en *domini nomen*, d'après Bongars. *Dominum more* (Heinsius), *dominum sortes* (von Hartel), *dominum non res* (Stowasser), sont des corrections peu avenantes en elles-mêmes; le *domini nomen* de Bongars, et comme lui le *dominos inopes* de Duvau, se heurtent à des invraisemblances paléographiques. On voit que la constitution du texte des deux vers est un problème complexe. On voit aussi qu'il n'est pas défendu d'y chercher une solution inédite.

Je propose de remplacer les jambages de *DOMINIM ORES* par ceux de *DOMINVM CIBES* (= *ciues*). Cette hypothèse donnera pour le vers 2 un minimum d'altération graphique (pour $r = b = u$, cf. II 5,20 *putauit* pour *pularit*, IV 19,31 *cruciari* pour *cruciaui*, et, dans les fables de Perotti, APP. 9,14 *denotauit* pour *denotarit*). Elle expliquera *ciuium*, qui vient d'une correction du v. 2 fourvoyée dans le v. 1. Elle me paraît donc être la plus simple de toutes celles qui ont été mises en avant, en ce qui touche l'origine des fautes.

Reste à examiner en elle-même la leçon nouvelle :

In principatu commutando *saepius*
Nil praeter *dominum ciues* mutant pauperes.

Il me paraît certain que *ciues pauperes* est préférable à *pauperes* seul (ou à l'*inopes* de Duvau). Les *ciues*, en effet, sont seuls qualifiés pour apprécier un événement politique; les pérégrins, métèques, confédérés, ainsi que les esclaves, ne peuvent être



censés y prendre intérêt. *Humiles* 1 30,1 s'oppose bien à *potentes*; *pauperes* ici s'opposerait beaucoup moins bien à *dominus* (aussi Gude avait-il songé à construire *pauperes* avec le *ciuium* du v. 1).

Quant à *saepius*, que ma conjecture oblige à préférer à *ciuium* (comme iv 4,5 *iactis* est préférable au doublet graphique *laetus*, qui précède), il paraît avoir eu pour lui l'autorité d'un précieux ms. perdu, dont plusieurs leçons figuraient en surcharge sur le ms. de Reims. On peut dire, il est vrai, que par comparaison avec *ciutum* ce *saepius* « affaiblit l'expression » (Vandaele). J'ai moi-même plaidé pour l'option en faveur de *ciuium* : « absolute dictum *principatu* seditiosi fuisset » ; je comparais *principatu gregis*, 1 30,5. Je n'ai plus foi dans mes propres arguments. D'abord *gregis* est nécessaire et *ciuium* ne l'est pas, car *principatus* est dit au figuré quand il s'agit d'un taureau, tandis qu'à propos d'un homme il se dit au propre. Ensuite, si on l'eût accusé de propos factieux, Phèdre pouvait se défendre par *saepius* : « Je n'ai pas eu à me féliciter de l'avènement de Caligula ; c'est autre chose pour l'avènement de Claude. » Il est donc probable que Pithou, qui avait opté pour *saepius* sans savoir que cette leçon allait se trouver appuyée par la surcharge de R, avait été bien inspiré. Cf. les moralités de Phèdre contenant *fere*, *plerumque*, *solet*, etc.

I 22,5.

« Quaeso parce, inquit, mihi (v. ci-dessous),

Quae tibi molestis muribus purgo domum. »

Respondit ille : « *Facerem* si causa mea,

5 *Gratum esset dedissem* ueniam supplicii ;
Nunc quia laboras ut fruaris reliquiis... »

Il n'y a pas de doute sur la correction *faceres*, qui était inscrite en toutes lettres dans le ms. R, très probablement d'après la collation d'un autre ms. Il est plus embarrassant de remédier à la faute du v. 5. Le premier éditeur, Pithou, a naturellement songé à *esset* <et>, et tout le monde a accepté sa conjecture (*Esset gratum et* de Brotier, *Grata esses et* de Nauck n'en sont que des variantes). En réalité, elle laisse le vers inexplicable, car le plus-que-parfait *dedissem* n'a pas à être coordonné à un imparfait. Je propose :

Gratum esset ; <*iam*> *dedissem ueniam supplicii*.

I 30,7 (et 22,2).

7 *Est ratio separata inquit ac diuersum genus :*
 Expulsos (lire -sus) regno nemoris qui profugerit
 Paludis in secreta ueniet latibula
 Et proculcatas obteret duro pede.

Le vers 7 me paraît être un joli terrain pour un exercice de méthode.

Il a été l'objet d'une multitude de conjectures. J'ai moi-même imprimé en 1895 *Statio esto separata ac...* (eu supprimant *inquit*), en 1898 *Statio inquit separ esto ac...* Ma première hypothèse satisfaisait à deux conditions essentielles : 1^o d'après l'excellente conjecture de Gude, rétablir le mot *statio*, 2^o d'après l'idée non moins juste de Wase, rétablir une forme du verbe *esse* qui fût équivalente à *quamquam est*. Ma seconde hypothèse satisfaisait en outre à une troisième condition, conserver *inquit* (qui en lui-même n'était nullement suspect), et à une quatrième, utiliser la belle trouvaille de Scioppius, *separ*. Pourtant, je suis le premier à penser qu'il faudrait chercher mieux, tout en ayant bien soin de remplir toujours les quatre conditions énoncées.

Trois d'entre elles ont une formule absolue : faire entrer dans le vers *statio*¹, y faire entrer *inquit*, y faire entrer *separ*. L'autre, celle qui concerne le verbe *esse*, permet d'hésiter entre deux formes, le *esto* de Wase et le *sit* de Korsch. Cf. Cic. Verr. 5,4 : *sit fur, sit sacrilegus, sit...* ; *at est bonus imperator...*

A ces quatre conditions, j'en veux maintenant joindre une cinquième. La place d'*inquit*, en effet, me semble pouvoir être indiquée par une règle de méthode, par moi méconnue en 1898. Rien n'autorise à supposer qu'un *inquit* eût été déplacé, s'il avait été le second mot du vers (*Statio inquit separ esto...*). Si la tradition en fait le quatrième mot, c'est que le texte primitif le mettait plus loin encore. Au lieu de séparer les deux propositions dont se compose la phrase, le *inquit* de Phèdre devait être à l'intérieur de la seconde. Si bien que par déduction (non pas par divination, par conjecture proprement dite), nous devons conclure, a priori, à un second hémistiche *ac diuersum, inquit, genus*².

1. M. Jules Chauvin me fait remarquer, cependant, que *est ratio* pourrait répondre à *cur*. Ainsi (en supprimant *inquit*) : *Est ratio : separ eat ac diuersum genus*.

2. Cf. I 22,2. La tradition donne *quaeso inquit parce mihi*. Le texte primitif était forcément ou *parce quaeso inquit mihi*, comme je l'ai imprimé, ou *quaeso parce inquit mihi*, comme je le crois aujourd'hui plus probable. En tous cas, *inquit* coupait la construction *parce mihi*, comme dans la fable 30 la construction *diuersum genus*;

Le rôle du raisonnement déductif n'est pas terminé. A priori, *est ratio* suppose *statio* précédé plutôt que suivi de quelque chose. *Sit statio*, correction de Korsch, doit donc être préféré à *Statio sit'* ou à mon ancien *Statio esto*. Ce n'est pas nécessairement la vraie leçon, mais c'est la leçon que recommande la méthode. Si bien que nous aboutissons à une leçon d'ensemble qui peut contenir des détails douteux², mais qui, selon ma conviction du moins, est enfin purgée de tout élément arbitraire :

Sit statio separ ac diuersum, inquit, genus.

II 5,25.

Non multum egisti et opera nequiquam perit ;
25 Multo maiores alape mecum uenerunt.

On lit ordinairement *alapae*, et on corrige *ueneunt* d'après Pithou, *maioris* d'après Rigault. On obtient ainsi un sens général qui est excellent : Je mets à plus haut prix le soufflet d'affranchissement d'un esclave.

Dans le détail pourtant, il y a une difficulté énorme : c'est l'hypothèse *maioris*. La latinité, en effet, veut *pluris* (cf. *pluris esset* iv 25,2), et il eût été bien facile à Phèdre de faire entrer cette forme dans son vers (*Non paulo pluris, Nam multo pluris*, etc.). Une autre difficulté, c'est *mecum*, que Cunningham voulait changer en *apud me*, Nauck en *nostrae* ou *regum*. Si l'empereur est censé vendeur d'*alapae*, il devrait dire *a me ueneunt*. *Mecum* inviterait à le considérer plutôt comme acheteur.

Ces difficultés m'ont toujours tracassé, celle surtout de *maioris*, c'est-à-dire d'un solécisme conjectural. De sorte qu'en 1895, tout en me ralliant à la correction courante, j'indiquais timidement la possibilité d'une autre conjecture : « *maiores... ex 24 subintellegendum operae?* » Je crois bien aujourd'hui que cette hypothèse était fondée. Et je propose :

Multo maiores alapā mecum ueneunt,

dans les deux passages, le copiste a déplacé *inquit* non vers la fin, mais vers le commencement. Et dans tous deux il a rejoint les éléments des constructions coupées à l'origine.

1. C'est ce que confirme l'étude de la versification : i 8,2 *Bis peccat primum* (et non *Peccat bis*), iv 21,6 *Des primum ueniam* (et non *Primum des*).

2. Lucien Müller a signalé le fait que *ac* (hors de la locution *simul ac*, où le sens est autre) ne se retrouve dans aucun autre vers de Phèdre. *Sit statio separ*, *sit diuersum*, *inquit*, *genus* serait un vers excellent en soi ; cf. les anaphores de *si* iii 10,47-48, de *quod* epil. 26, de *qui* iv 21,19-25, de *uincis* iii 18,6.

« ce sont < des services > plus importants qu'on me vend au prix d'un soufflet d'affranchissement ». Le solécisme *maioris* se trouve écarté, *mecum* présente l'empereur comme acheteur ; j'ajoute que le singulier *alapa* est plus précis et par conséquent plus élégant qu'un pluriel ; cf. dans Pétrone l'expression *esse sub alapa*. Quant à la faute supposée, elle est bien naturelle ; *maiores alapa ueneunt*, à un copiste carolingien, n'offrait ni un sens devinable ni un mot à mot aisé.

II EPIL. 5-6.

Aesopi ingenio statuam posuere Attici
 Seruomque collocarunt aeterna in basi,
 Patere honori<s> scirent ut cuncti uiam
 Nec generi tribui sed uirtuti gloriam.

5 Quoniam occuparat alter *ne primus foret*
 Nec (lire Ne) solus *esset* studii (lire studui), quod superfluit.

On admet généralement qu'*alter* est le sujet d'*occuparat*, et en conséquence on corrige soit *ne primus forem* (Rittershausen), soit *ut primus foret* (Bentley¹) ; je m'étais, pour ma part, rallié à la seconde hypothèse. Or, ni l'une ni l'autre n'est bien satisfaisante. *Ne primus forem* : Ésope a-t-il donc visé à l'avance la personne de Phèdre ? *Vt primus foret* : Ésope a-t-il « pris les devants pour être premier » ? La raison veut qu'Ésope soit censé avoir pensé non à lui-même seulement, comme le voudrait la correction *ut*, non à lui-même et à Phèdre, comme le voudrait la correction *forem*, mais à lui-même et à un successeur inconnu, celui que pourrait si bien désigner *alter*. D'où je conclus qu'il faut comprendre *quoniam occuparat Aesopus ne alter primus foret*, et que le vers 5 doit rester conforme au texte des manuscrits.

Il y a, il est vrai, une difficulté, c'est qu'un *ipse* ou un *ille* serait nécessaire pour rappeler le nom un peu lointain d'Ésope, et aussi pour rendre nette l'antithèse des sujets de *ne primus* et de *ne solus*. Mais justement le v. 6 contient un mot bien suspect, *esset*. Entre *foret* et *esset* il serait vain, je crois, de chercher une nuance de sens qui ait pu être encore sentie de Phèdre ; *foret* devrait donc être ou répété ou sous-entendu, mais non remplacé par ce synonyme. Conclusion, *esset* doit être corrigé en *ille*. Pour la confusion de *l* et *s*, cf. *mos est* pour *mollest* v 7,13, *sed multo*

1. Cf. la faute *ne* pour *ut* Cic. Fin. 2,3.

pour *semitusto* iv 19,19, *sibi legatos* ib. 14 pour *ciues igitur*.
Quant à la psychologie de la faute, elle s'explique d'elle-même.

En somme il faut lire

Quoniam occuparat, alter ne primus foret,
Ne solus ille studui, quod superfuit.

Phèdre eût peut-être été plus clair s'il avait écrit *primus alter ne foret* ; l'ordre *alter ne primus* lui a été imposé par le principe de métrique exposé dans mon § 56 ; cf. le *scirent ut cuncti*, et non *cuncti scirent ut*, du vers 3.

III PROL. 15-16.

- 1 Phaedri libellos legere si desideras,
Vaces oportet, Eutyche, a negotiis...
15 Mutandum tibi propositum est ut uitae genus
Intrare si Musarum limen cogitas...
27 Sed iam quocumque fuerit...

Pithou remplaçait *ut* par *et*, ce qui ne peut convenir, car, comme le montre clairement la suite, *si cogitas* est une tout autre hypothèse que *si desideras*. La même objection atteint le *aut* de Gude.

Une autre conjecture de Gude remplace *est ut* par *istud*. Ce mot irait bien si le morceau commençait avec le v. 15, mais *istud* est impropre à établir le lien qu'on cherche entre le vers 15 et l'ensemble de ce qui précède. Un *ut*, un *et*, un *aut*, avait du moins l'avantage d'accuser la connexité logique qu'on attend a priori, et sans laquelle le retour de la tournure par *si* serait injustifiable.— La conjecture de Heinsius, *propositae id est* au lieu de *propositum est ut*, a les mêmes inconvénients que le *istud* de Gude.

Je crois bien avoir, le premier, proposé une leçon qui fût irréprochable pour le sens des seize premiers vers considérés d'ensemble :

Mutandum *id* tibi propositum est ; *at* uitae genus,
Intrare si Musarum limen cogites.

Cette correction est la première qui ait fait apparaître la nature différente des deux hypothèses marquées par des *si*. *Si desideras* est une supposition fondée sur quelque chose de réel, sur une parole de bienveillance ou de politesse dite à Phèdre par Eutychès. *Si cogites*, au contraire, est une supposition en l'air ; personne ne

songera qu'Eutychès, même à la légère, ait parlé de quitter les affaires pour devenir poète. Le jeu des modes, l'un des deux verbes restant à l'indicatif, l'autre étant mis au subjonctif, exprime fort exactement cette différence. Je ne puis donc que me féliciter, aujourd'hui encore, d'avoir écrit *cogites*, et je ne me sens pas près de renoncer à cette conjecture, d'ailleurs bien simple.

Je suis moins sûr d'avoir eu raison en écrivant *at*, qui me servait à accentuer l'opposition, et en ajoutant *id*, qui me semblait avoir l'avantage de préciser. C'était compliquer, sans nécessité, la correction que j'espère être définitive. Je n'avais pas remarqué, d'ailleurs, que le *quodcumque fuerit* du v. 27 porte exclusivement sur l'hypothèse du v. 1, *si desideras*. Cela condamne mon *at* et réclame le rétablissement du *ut* des mss. Du moment en effet que l'hypothèse du v. 16, *si cogites*, quelque longuement développée qu'elle soit dans le texte, est considérée comme inexistante quand arrive le v. 27, on peut être sûr qu'elle avait été énoncée dans une phrase subordonnée (comme l'est une phrase contenant *ut*) et non dans une phrase directe (comme l'est une phrase contenant *at*). — Quant à *id*, il n'a plus de raison d'être si *ut* est maintenu.

Je propose donc maintenant de conserver ma correction pour le v. 16, mais de revenir pour le v. 15 à la leçon des manuscrits.

III 6,9.

PR : Nam ubi tricandum et ubi currendum est scio.

Perotti : Vbi sit tardandum (var. saltandum) et ultro currendum scio.

La critique paraît ne s'être exercée que sur la leçon de PR, qui, longtemps, a été la seule connue. Aussi tous les éditeurs sont-ils partis de l'idée qu'il y a deux *ubi* en antithèse, et que la mule dit en substance : je sais où je dois lambiner et où je dois me hâter. Mais où donc est-il utile de « lambiner » ? *Tricare* semble indiquer non seulement la lenteur, mais la perte de temps (cf. APP. 15,2); par conséquent on ne peut concevoir qu'il y ait jamais lieu de dire : *tricandum est*. Quant à *tardandum* et *saltandum*, variantes qui attestent simplement l'embarras où *tricandum* avait mis Perotti, personne ne songera à les prendre au sérieux.

On vient de le voir, l'antithèse *ubi tricandum, ubi currendum*, paraît peu soutenable. Cela rend incroyable ce qui semblait déjà étrange en soi, à savoir que le *ultro* de Perotti pût être l'altération d'un second *ubi* faisant pendant au premier. Jamais que je sache aucun copiste, interpolateur ou remanieur n'a changé *ubi* en *ultro*;

pour amener un pareil prodige, il faudrait quelque suggestion spéciale, dont nous n'apercevons ici nul indice.

D'ailleurs *ultra*, dont le sens ancien est si délicat, si peu accessible à un homme de 1450, se trouve être ici plein de justesse. *Non ut citius progredi?* a dit la mouche; et la mule lui répond : *Ultra currendum scio*; « tu me dis de *marcher* vite, et moi je sais même *courir* sans qu'on me le dise ». La signification d'*ultra* se décompose en effet en deux éléments, dont ni l'un ni l'autre ne fait défaut ici : 1° l'acte enchérit sur l'ordre ou sur l'attente (là se voit la parenté d'*ultra* avec *ultra*), 2° l'acte est spontané. Il n'est donc guère douteux qu'*ultra* ne remonte à l'auteur antique. Cf. II 8,6 *ultra* qui ad necem cucurreris; cf. aussi deux passages où *ultra* n'exprime que la spontanéité, III 7,21 Affertur *ultra* panis, III epil. 21 Proclius *ultra* cum sit misericordia.

Le *est* cacophonique ajouté par PR avant *scio*, le *sit* inséré par Perotti, sont visiblement des additions toutes grammaticales. Le *nam* de PR, que j'avais changé en *satis* parce qu'il est inexplicable, peut être soit une répétition fautive des lettres *-tiam* qui précèdent, soit l'altération de quelque correction marginale. *Tricandum*, d'après ce qui a été dit, est à contre sens; on ne peut raisonnablement avoir à l'employer qu'avec une négation : *non tricandum*; par conséquent il manque un *non*, qui était purement et simplement absent de l'exemplaire de Perotti, et qui, rétabli en marge, a pu être l'origine du *nam* apocryphe de PR. *Et*, enfin, ne s'explique pas, quoiqu'il explique dans PR le changement d'*ultra* en un second *ubi*; la correction la plus simple pour *tricandum et* serait *tricandumst*, soit que l's ait ressemblé à un *e*, soit que *st* ait été surchargé **st*.

Toutes ces considérations me conduisent à lire :

Vbi non tricandumst, ultra currendum scio,

« quand il convient de ne pas traîner, je sais non seulement marcher vite (suivant ton idée), mais courir (sans que tu t'en mêles) ».

III 7,25 (et App. 9,9).

Age, siquo est abire animus¹, est licentia?

Le vers est faux. L'interversion *abire est* le remet sur ses pieds, et *abire est animus* est dit comme *potarest animus* III 16,13; mais

1. Siquo abire ut Perotti.

comment expliquer la faute ? on comprend bien que *est* ait pu être omis devant *animus est*, mais non que le correcteur l'ait rétabli loin d'*animus*.

Il y a une autre difficulté, c'est *est licentia*, question exclamative sans particule d'interrogation. D'après l'usage de Phèdre, ces sortes de questions impliquent qu'on se scandalise : *mercedem postulas* I 8,12, *tam angustam ponis domum* III 9,6, *linguam uis praecludere* I 23,5, *reges commemoras* IV 25,13, et, avec négation, *non uis citius progredi* III 6,2, *nec sumis nec donas* IV 21,12, *nil sumis* IV 23,13¹. *Licet* APP. 8,20 représente une question interrompue ; cf. *licetne paucis* ib. 15,5. Ici, le loup pourrait dire avec scandale « *non est licentia ?* », mais non « *est licentia ?* »

L'attention une fois éveillée, on s'aperçoit qu'*abire* est singulièrement dit. Ursin avait proposé *adire*, Heinsius *ire* (avec remaniements divers des mots voisins), et ces conjectures, quoique mauvaises, sont de bons symptômes de ce que notre texte a de suspect.

On remarquera, enfin, qu'*est licentia* est une locution insolite, forgée pour faire symétrie à *est animus*. Or, dans le texte des mss., ou dans la correction vulgaire, *est animus* construit avec *abire* manque de relief, et la symétrie future n'est pas annoncée.

Pour toutes ces raisons, je propose de lire :

Age, siquo *est animus, est an non licentia ?*

Paléographiquement, cette correction n'est pas si hardie qu'elle en a l'air ; IV prol. 20 les mss. ont *ire desidero* pour *non desidero*² (non pour *nec desidero*, comme je l'avais admis dans ma grande édition) ; *abire* a donc pu être écrit pour *an non*. La forte ellipse que je suppose, et qui met pleinement en relief *est animus*, rendait fatale, sous le calame des copistes, l'apparition d'un infinitif. La question impérieuse par *est an non*, à laquelle le chien répond par un *non plane est* plein d'embarras, est tout à fait en situation. Le *an non* devenu *abire* n'a pas été déplacé au hasard ; il suivait le second *est* et on l'a mis après le premier.

1. J'aurais dû mettre un point, et non un point d'interrogation, après la leçon d'ailleurs conjecturale *permittes scalpere* APP. 9,9. Ces mots sont affirmatifs aussi bien que *scalpam tamen* au v. 12.

2. *Ir* contient les trois éléments graphiques d'un *n* tildé, et l'archétype a plusieurs *re* pour *r*.

III 15,10 (et IV 26,32).

Dialogue du chien et de l'agneau, sur la question *Quelle est la vraie mère?*

- Tamen illa est potior quae te peperit. — Non ita est.
 10 *Vnde illa sciuit, niger an albus nascerer?*
 Age porro, parere si voluisset feminam,
 Quid profecisset, cum crearer masculus?
 13 *Beneficium sane magnum natali dedit,*
Vt expectarem lanium in horas singulas!
 Cuius potestas nulla in gignendo fuit,
 Cur hac sit potior...?

Je me suis trompé jadis en plaçant 13-14 avant 10. L'agneau ne craint le boucher que parce qu'il est né mâle; une femelle serait épargnée; l'ordre des vers est donc irréprochable.

Mais le vers 10 est corrompu. *Vnde illa sciuit* n'a aucun sens, d'autant plus que *sciuit* est ici le parfait de *sciscere*, décider. Il est probable qu'il faut lire de même *sciuerunt* IV 26,32, suivant l'idée de Heinsius. Au lieu de *Vnde* Philippe, en 1748, proposait *Anne*; je propose plutôt *Idne*, qui donne un meilleur sens et explique mieux la faute. « Est-ce elle, *seulement*, qui a décidé si je naîtrais blanc ou noir? Et dis-moi, à plus forte raison... »

IV 9,2.

Re[p]perire effugium alterius quaerit malo.

Quaerit étant manifestement absurde, il est clair qu'ici plus que jamais il faut renoncer à l'hypothèse d'une intervention, comme le *effugium reperire* de Pithou et le *quaerit alterius* de Bentley. Le problème se pose d'une façon très simple : de quel verbe *quaerit* est-il la corruption ?

Dans ma petite édition, j'ai admis le *succurrit* de M. Jules Chauvin¹, qui est ingénieux et qui améliore beaucoup le sens. Pourtant cette correction ne me satisfait qu'à moitié; d'une part, l'emploi de *reperire* avec *succurrit* paraît peu naturel, d'autre part le verbe authentique devrait avoir pour sujet *homo*.

Si l'r de *quaerit* peut provenir d'un u (voir ci-dessus l'hypothèse qui tire *domini mores* I 15,2 de *dominum ciues*), *qu[a]erit*

1. *Rev. de philol.*, 1896, p. 188.

sera graphiquement peu éloigné de *consuevit*, qui convient pour le mètre et pour le sens. Je dis pour le sens, car *consuevit* est tout à fait synonyme du présent *solet* et, malgré l'étymologie, ne comporte aucune allusion à l'acquisition antérieure de l'habitude; voir par exemple tout le § 46 du *pro Roscio comoedo* ¹.

J'ai, par conjecture, restitué *consueuerit* III 13,14 au lieu de *quis fecerit* ². Dans l'un et l'autre passage je suppose, naturellement, que le préfixe était représenté par un sigle analogue à la lettre *q*.

IV 18,7.

Vexata saeuis nauis tempestatibus,
 Inter uectorum lacrimas et mortis metum
 Faciem ad serenam <ut> subito mutatur dies,
 Ferri secundis tuta coeplit statibus
 7 Nimiaqu[*]e nauas hilaritate extollere.
 Factus peric[^v]l[^o]is tum gubernator sophos :
 « Parce gaudere oportet et sensim queri,
 Totam quae (lire quis) uitam miscet dolor et gaudium. »

Avec Nicolas Heinsius, j'avais corrigé *nauas* en *nautae se*, parce qu'il me semblait bizarre de comprendre *nauis extollit nauas hilaritate*, et parce que la petite admonestation du timonier suppose, vis-à-vis du lecteur, une sorte de présentation des autres personnages, qui ne semblaient pas encore avoir été mentionnés. Après la publication de mon édition, j'ai beaucoup caressé l'idée d'une simplification de la conjecture, consistant à remplacer *nauas* non par *nautae se*, mais par *nauta se* (et, trois vers plus loin, *quae* non par *quis*, mais par *quoi*); il n'y aurait sur le navire qu'un seul *nauta*; le singulier aurait d'ailleurs l'avantage de cadrer avec le promythion (*Cum de fortunis quidam quereretur suis*). Il m'a fallu renoncer à cette amélioration, parce que rien ne fait voir que l'équipage comporte un *nauta* unique, et parce que la fable grecque (Halm 367) fait parler le timonier à plusieurs personnes.

Aujourd'hui, à force de réfléchir sur le passage, j'arrive à la

1. Dans Phèdre lui-même, cf. *adsuevit* I 16,5, *adsuevit* IV 8,7.

2. Cette conjecture a été combattue par M. Korsch, *Filolog. Obozrénie* XII p. 37, parce que la leçon de Perotti, et (au lieu de *aut*) *quis fecerit* lui paraît acceptable. Je ne crois pas que *fecerit* puisse être opposé à *possit*, sous-entendu *facere*; mais j'ai contre la leçon de Perotti une objection plus grave. C'est que son *et* pour *aut* s'explique aisément comme conjecture, tandis que dans *P aut* pour *et* ne serait pas explicable comme faute de copie.

conclusion que le nom *nauta* n'est acceptable ni au pluriel ni au singulier. Non qu'une leçon donnée par un timonier à des *nautae* ne soit chose naturelle ; comme dans Cicéron, *Cato maior* 17, le timonier doit être un homme mûr, tandis que les *nautae* sont des jeunes gens, matelots et mousses. Mais ce sont les passagers, *uectores*, qui se sont trop tourmentés ; ce sont, d'après les mss., les matelots, *nautae*, qui ont l'air de se trop réjouir ; pourquoi ce partage de la légèreté humaine entre deux catégories de personnages ? qu'ont fait les *nautae* quand les *uectores* perdaient la tête, et que font les *uectores* quand les *nautae* la perdent à leur tour ? pourquoi enfin le timonier donne-t-il à un de ces deux groupes un double conseil qui les vise tous les deux¹ ? Dans la fable grecque il n'y a aucune trace de ce dualisme incohérent. Les *πλέοντες* auxquels le timonier a affaire sont présentés uniquement comme des passagers (*ἐμβάντες τινὲς εἰς σκάφος*). Il leur fait de la morale non en vertu de son âge, mais en vertu de l'expérience professionnelle, qu'il possède seul. Cela est d'une logique parfaite, tandis que le texte des mss. de Phèdre est vraiment irrationnel. Le fabuliste grec se représente une petite embarcation (*σκάφος* ; ensuite *τὴν ναῦν*, d'où le *navis* de Phèdre), avec plusieurs passagers et un seul marin, le timonier. La conception est simple à souhait ; — et, si l'apologue attribué à Ésope est très ancien, il est archaïque à souhait².

C'est donc la fable grecque, aussi bien que le bon sens, qui conseille d'éliminer le nom des matelots. Au lieu de *nautas* ou *nautae se*, je lirais *cuncti se*. *Cuncti* est un mot familier à Phèdre. Cet adjectif (à la différence de *nautae*) a l'avantage de mettre en opposition nette le timonier et tout ce qui n'est pas lui. Il n'est représenté par aucun mot dans notre texte grec, mais il marque un mouvement d'idées qui s'y retrouve, car, de même qu'à des larmes et transes individuelles succède dans Phèdre (si on lit *cuncti*) une gaîté générale, le grec donne comme personnelles les démonstrations de douleur (*ἕτερος περιρρηξάμενος τοὺς πατρώους θεοὺς ἐπεκαλεῖτο*) et comme collectifs les signes de joie (*ὠρχοῦντό τε καὶ ἐσκίρτων*). J'explique *nautas* comme une conjecture, substituée à une corruption matérielle de *cunctise* (par exemple, à *cuncase*

1. Cette symétrie est probablement une innovation de Phèdre ; dans notre fable grecque, du moins, le conseil est unilatéral (*οὕτως ἡμᾶς γεγηθέναί δεῖ ὡς πάλιν, ἐὰν τύχη, χειμῶνος ἐσομένου*).

2. En dépit des altérations de détail, nos fables grecques peuvent être plus « ésopiques » qu'elles n'en ont l'air. La fable du lion et de l'homme (Halm 63) n'est peut-être pas d'un Phrygien, mais elle est d'un homme qui avait vu des reliefs assyriens sur les routes d'Asie (*εὐρον δὲ ἐν τῇ ὁδῷ πετρίνην στήλην ὁμοίαν ἀνδρὶ, ἐτέραν στήλην λέοντος συμπίγουσαν*).

ou *cuncas*). Si, au lieu de *cuncti*, on trouve quelque autre mot qui rende compte plus simplement de la faute, tant mieux ! Mais, à tout prix, il faut remplacer la mention non préparée des *nautae* par un rappel des *uectores*¹.

IV 19,12.

Tum uero uultum magni ut uiderunt Iouis
Totam timentes concacarunt regiam.
12 Propulsi uero fustibus uadunt foras ;
Vetat dimitti magnus illos Iuppiter.

Le second *uero* est intolérable. Faute de mieux, j'avais admis une correction *iccirco* à laquelle je serais heureux de renoncer. Il y en a une meilleure, *sero*, qui avait probablement été trouvée au xvii^e siècle par Ouvering. Voici en effet mon relevé des hypothèses faites : *ut uero* Heins., *ne sint* Hare, « *fero* » Ouvering, *retro* Nauck, *merito* Jules Chauvin². Les guillemets dont j'avais encadré *fero* montrent que dès 1893 je soupçonnais une faute d'impression ; les conjectures d'Ouvering ne m'étaient connues que par des notes de Tollius, publiées quatre-vingt cinq ans après la mort de ce dernier. — Quoi qu'il en soit d'Ouvering, je n'hésite pas à adopter dans Phèdre la lecture *sero*.

V 4,12.

Paucis temeritas bono est, multis malo.

Tous les éditeurs admettent l'interversion de Pithou, *est bono*. J'en ai (en note) indiqué une autre comme possible : *bono temeritas*. Ni l'une ni l'autre ne peut vraiment satisfaire, du moment que nous avons des mss. du ix^e siècle ; les copistes d'alors copiaient lentement, et les transpositions directes sont un des genres de fautes les plus rares chez eux. Mais comparons le vers de Plaute, Men. 356,

Amanti amoenitas *malost* ; nobis *lucrost*,

où le verbe est exprimé deux fois. Il suggère une correction qui convient au sens général de la fable :

Paucis temeritas <est> bono ; est multis malo.

1. J'avais pensé à *uector hilaritate extollier* (cf. *reuertier* iv 19,14), mais un singulier semble choquant.

2. M. Chauvin a pensé aussi à *uirgis* et à *a puero*.

L'explication de la faute n'est pas ce qui peut embarrasser. Le plus simple est de supposer la réduction instinctive du groupe *est bono est*. En se reportant à mon édition, on verra qu'une autre origine encore est admissible. Le groupe *est bono est*, dans le ms. Y, devait être à la dixième ligne d'un recto. Or, à la dixième ligne du verso précédent, le vers v 3,11 présente une faute bizarre qui peut suggérer l'hypothèse d'une tache. Il se peut donc que le *est* manquant ait disparu par suite du même accident.

V 5,4.

Facturus ludos quidam diues nobilis.

Telle est la leçon de PR ; je crois qu'il faut y revenir. *Nobilis* se rapporte à *ludos*.

Perotti écrit *diues quidam et nobilis*, ce qui m'avait induit à imprimer *diues quidam nobilis*; cf. v 7,16 *Erat facturus ludos quidam nobilis*. Mais le copiste qui a écrit l'archétype de PR ne commet guère d'interversions gratuites; c'est à Perotti qu'on a le droit d'imputer ces fantaisies. Et, ici, il est visible que Perotti a subi l'influence d'un contresens. Il a pris *nobilis* pour un nominatif singulier; cette méprise a entraîné, de sa part, l'insertion de *et*; l'insertion, à son tour, a commandé l'intervention, qui permettait d'éliminer une syllabe.

L'ordre *quidam diues nobilis* a l'avantage de prévenir le contresens, puisqu'il met en contact les deux adjectifs, et il est appuyé par *quidam petulans* III 5,2, *quodam improbo* III 11,1, *quaedam tum stagni incola* I 6,6, *quidam ludentem Atticus* III 14,1, *quidam ex turba garrulus* III 19,7, *quidam studio deditus* IV 23,19 (*aelutis mediae quendam* II 2,3 est différent, ainsi que *laceratus quidam morsu* II 3,1, *habenti cuidam pecora* III 3,4, et même que *maritus quidam* III 10,9, *uictori laudem cuidam pyctae* IV 26,5, à côté desquels, d'ailleurs, on a *cuidam seruolo* IV 26,24, *quidam artifices* v prol. 4).

V 5,33.

Le paysan tire l'oreille au porc caché sous ses vêtements,

Et cum dolore uocem naturae exprimit.

Vocem naturae est le cri « naturel »¹. Phèdre, en effet, emploie souvent le génitif à peu près comme un adjectif : *narrandi iocus* II prol. 5, *Aesopi genus* ib. 1, *Aesopi stilo* III prol. 29, *iocorum genus* IV 7,2, *fati miseria* IV 1,3, *falorum dicto tempore* IV 11, 18, *praedam maris* APP. 20,5, *moris* (= solita) *licentia* IV 26,8, *uenatorum* (= per uenatores) *nocem* II 8,2, *nemoris cultrix* (= nemoricultrix) II 4,3, *stagni incola* (= stagnicola) I 6,6 ; comparer plus particulièrement *onus naturae* I 18,5, *naturae partis* IV 16,5, *naturae matum* APP. 9,11. Ainsi le paysan arrache au porc son cri naturel, c'est-à-dire le cri authentique de son espèce (par opposition au simili-grognement du bouffon).

Ce cri, il l'arrache au porc *cum dolore*. On comprendrait *dolore, prae dolore, per dolorem*, mais *cum dolore* n'a pas de sens, car le paysan n'arrache pas la douleur. *Cum dolore* est la leçon commune de P (où la première main a rétabli *dolore*, après l'avoir sauté) et de Perotti. Le silence de Viucent fait croire qu'elle figurerait aussi dans R, jumeau de P. Pourtant je suis convaincu que Phèdre avait écrit *cum doloris* : le paysan arrache au porc le cri de la nature avec <celui> de la douleur.

Pour la construction hardie du génitif, cf. IV 26,13 *quorum sunt laudis duae* (sous-entendu *partes*, que Perotti a substitué à *laudis*). Là PR ont *laudes duae*, faute bien naturelle; *cum dolore* pour *cum doloris* est aussi une de ces fautes qui, tôt ou tard, se produisent fatalement.

APP. 5,3-6.

Ixon, qui uersari narratur rota,
Volubilem fortunam iactari docet.
Aduersus altos Sisyphus montes agit
Saxum labore <ut> summo, quod de uertice
Sudore semper irrito reuoluitur,

6 Ostendit hominum sine fine miseras.
Quod stans in amne Tantalus medio silit,
Auari describuntur...

1. Les conjectures *omnium* (ou *ambitus*) *sine fine* (Jannelli), *hominum sine fine esse* (Zell), *hominum esse infinitas* (L. Müller), *esse sine fine hominum* (Stowasser), pèchent contre la métrique. Une autre conjecture de Müller, *Sine fine ostendit esse humanas*, va très bien pour le vers, mais l'addition de *esse* est peu conforme à la syntaxe de Phèdre ; cf. V 8,5 *Occasionem rerum significat*

1. C'est dans un tout autre sens que Cicéron a dit : *omnium consensus naturae uox est*, Tusc. 1,35.

*breuem*¹. Müller a proposé encore *hominum non finiri* et Nauck *infnitas hominum*, mais on ne peut deviner pourquoi Perotti aurait modifié soit *non finiri*, soit *infnitas*. Mon *hominum fine cassas* échappe à toutes ces objections, mais il y en a une autre : *sine cassas* est-il bien latin ? *Hominum citra finem* serait suspect aussi du côté de la langue.

En revoyant ce passage, je m'aperçois que la leçon des mss. et toutes celles qu'on a voulu lui substituer présentent un sens insuffisant. Pour être comparés à Sisyphe, les humains doivent non seulement être voués à des misères sans fin, mais savoir qu'ils le sont. J'ai ouï parler d'un cheval qui mourut dans une quatre-vingt-cinquième expérience de vivisection ; il ne vit jamais la fin de ses souffrances, et pourtant il ne ressemblait pas à Sisyphe.

Je suppose donc que *sine fine* a été substitué par Perotti à *sine spe finis* (ou *finis sine spe*). C'est *spe* qui contenait l'idée actuellement absente ; pour la prosodie de *sine spe*, cf. *ibi stans* III 3,14 et *ego scalpam* APP. 9,12. L'intention de Perotti était de diminuer d'une syllabe un vers qui en avait quinze.

II. Au point de vue de la syntaxe, il y a une faute dans les vers 3-6. Jannelli, qui dans N, à la fin du v. 3, n'avait déchiffré que deux lettres *ag*, lisait *agens*, ce qui permettait de relier 3-5 à 6. La découverte de V ayant fait connaître la vraie leçon *agit*, j'ai été amené à supposer une liaison par *ut*. Aujourd'hui j'aimerais mieux placer la correction dans le v. 6, là où Perotti a manifestement touché au texte. Laissant donc intact le *Saxum labore summo* du v. 4, j'insérerais un *id* dans le v. 6 :

Ostendit hominum <id> sine spe finis miseras.

Un neutre *id*, au v. 6, me semble être la meilleure préparation pour le *quod* du v. 7.

APP. 6,1.

- « *Vtilius nobis quid sit dic, Phoebæ obsecro,
Qui Delphos et formosum Parnasum incolis.* »
3 *Quid o sacratae uatis horrescunt comæ...*
6 *Voces resoluit icta pythonumine :*
« *Audite, gentes, Delii monitus dei ;
Pietatem colite, uota superis reddite...* »

Quid o (faute suggérée par les premières lettres du vers précédent) a été bien corrigé par Riese en *Subito*. J'ai corrigé moi-

1. Voir les notes de ma petite édition sur les passages 13,1 et 15,12.

même *uoces* en *uocem*. *Vtilius* a été suspecté par Froehlich, qui propose *utilia... quae sint*, et par Stowasser, qui a songé à un *ius utile... quod sit* d'ailleurs inscandable. Il est certain qu'avec un datif aussi banal que *nobis* on ne voit guère la raison d'être du comparatif. Avec un datif plus spécial, *utilius* pourrait s'expliquer « particulièrement utile » (ainsi *utilius regi, populo, patriae, civibus...*). Or *nobis* paraît corrompu : 1° ce pronom met en scène un groupe de personnes bien mal défini ; 2° le dieu semble trop complaisant de répondre avec empressement à ces inconnus ; 3° on ne voit pas pourquoi il les apostrophe du vocatif *gentes*.

Je suppose que Phèdre avait écrit *Vtilius populis*, et que Perotti, suivant sa coutume (voir ma grande édition de Phèdre p. 287) a été effarouché par un vers de 14 syllabes. *Nobis* serait donc non pas une faute, mais une altération volontaire, comme Perotti s'en est permis beaucoup en se plaçant à un point de vue qui ne peut être le nôtre.

APP. 9,3.

Cum castitatem Iuno laudaret suam
 < Dis et deabus asserens praesentibus
 Mari coniungi melius uni feminam¹, >
 Iucunditatis causa non repellit (lire renuit) Venus ;
 3 Nullamque ut affirmaret esse illi parem,
 Interrogasse sic gallinam dicitur.

Tout le sel du récit est dans l'artifice de Vénus, qui, au lieu d'attaquer en face la théorie de Junon, la réfute sans en avoir l'air, en interrogeant la poule sur un sujet tout autre. *Affirmaret* est donc à contresens.

Perotti, qui vise à raccourcir les vers de plus de 12 syllabes (voir ci-dessus), et qui, par exemple, a substitué *legunt* au *colli gunt* de P (IV 23,11), *nam* à *quia* (ib. 15), *domus* à *camarae* (IV 26,29), *agebat* à *faciebat* (III 16,4), *fert* à *portat* (III 15,5), a probablement remplacé par *affirmaret* un mot de cinq syllabes. Je propose *significaret* ; cf. V 8,5 *Occasionem rerum significat brevem*, III 3,10 *Et insitiuos significari liberos*, II 8,27 *haec significat fabula Dominum uidere plurimum...* C'est ainsi qu'au lieu du *mulieres* de Perotti, qui fausse le vers et est insuffisant pour le sens, j'ai proposé le pentasyllabe *contubernales* APP. 3,1.

1. Supplément tiré de la paraphrase.

APP. 11,9.

- Forte uictorem (*lire* Vict- f-) gymnici certaminis
 Iactantiorum <Phryx> cum uidisset Aesopus (*lire* σοφος),
 Interrogauit ampliusne (*lire* an plus) aduersarius
 Valuisset suus (*lire* neruis). Ille : « Ne istud dixeris ;
 Multo fuere uires maiores meae. »
 « Quod, inquit, ergo, stulte, meruisti decus,
 Minus ualentem si uicisti fortior?
 Ferendus esses, forte si te diceres
 9 Superasse qui esset melior uiribus. »

Le *forte* du v. 8 a été heureusement corrigé par Halbertsma en *arte*. Il y a tout avantage à se débarrasser de *forte*, qui a déjà paru au v. 1, qui est trop près de *fortior* et qui n'a guère de sens. Quant à la conjecture *arte*, elle l'emporte par la justesse sur celle d'Ellis (*furto*) et sur celle de Cassitto (*astu* ajouté au commencement du v. 9). Celle d'Eyssenhardt, *fortem*, expliqué au v. suivant par *qui esset melior uiribus*, donne une paraphrase aussi bizarre qu'impropre de l'idée qu'exprime si exactement le v. 7 au moyen d'un seul mot, *fortior*. Même avec l'hypothèse de Spengel (*esses inualidior* au v. 9), *fortem* ne peut convenir ; il faudrait un comparatif. Et même avec le comparatif qu'ajoute une autre conjecture d'Ellis (*fortem si te diceres Minus superasse*), *fortem* donnerait un texte peu satisfaisant, car *minus* en serait trop loin. Toutes les corrections contenant *fortem* ont d'ailleurs un inconvénient qui tient au style indirect et au voisinage de *te* ; on ne voit pas, par la grammaire, si *fortem...te* doit représenter en style direct *fortis ego*, *fortem ego* ou *fortis me*. Je considère donc le *arte* d'Halbertsma comme la seule correction solide qui ait été proposée.

Cela dit, j'ajoute que rien de satisfaisant n'a été suggéré pour le v. 9, qui est inscandable. *Inualidior* de Spengel n'a aucune vraisemblance, car ni les copistes ni Perotti n'ont pu inventer *melior*. *Qui fuisset melior* de Jannelli, *melior qui fuisset* de L. Müller sont de purs expédients métriques, et ces expédients gâtent le sens, car c'est l'imparfait qui exprime la nuance juste. Quant aux corrections par addition, en dehors du *astu* et du *minus* déjà réfutés, il n'a été proposé que des remplissages. Le *Superasse* <*talem*> de Dressler, le <*Illum*> ou <*Eum*> *superasse* qu'on pourrait lui substituer, pèchent d'ailleurs par l'équivoque entre l'accusatif sujet *te* et le nouvel accusatif régime. Le <*multo*> *qui esset melior* de Vandaele ne serait bon que si Ésope affectait de reprendre moqueusement le *multo* de l'athlète, ce que rien n'indique. Le

qui esset melior <*quam tu*> de Studemund et mon <*quam tu*> *qui esset melior* ne valent guère mieux, le comparatif *melior* étant clair à lui tout seul, comme le sont *plus, maiores, minus ualentem* et *fortior*. En proposant *quam tu qui...*, je cédaï surtout à l'envie de supposer une « faute de copiste » vraisemblable; un moine quelconque aurait, par hasard, sauté de *qu* à *qu*. Aujourd'hui, je suis moins porté à chercher une inadvertance qu'une retouche voulue, due non à un moine, mais à Perotti.

A priori, en effet, un vers qui contient *superasse* et *melior* avait au moins quatorze syllabes, et Perotti, d'après ses habitudes, a dû être tenté de le raccourcir. Ce qu'il a retranché devait être contigu à *superasse* et s'y rapporter, car dans Phèdre, en général, les groupes syntactiques coïncident avec les hémistiches. Je propose donc, en complétant l'antithèse à *uiribus* si bien introduite par Halbertsma, et en ajoutant une nuance morale qui me paraît convenir à la pensée directrice de Phèdre :

arte si te diceres
Superasse <*et animo*> qui esset melior uiribus.

APP. 16,6.

Le texte de Perotti est

Postquam esurire coepit *fera* societas.

Fera societas désigne les chats sauvages qui servent de porteurs à un coq; ils déchirent leur maître et se partagent cette proie comme un dividende (*fecit partes*), ce qui atteste l'authenticité du mot *societas*. Le vers étant inscandable, Jannelli a supposé l'ordre *coepit societas fera*, qui n'est pas satisfaisant pour la métrique, et Lucien Müller l'ordre *societas coepit fera*. Le vers est rétabli, mais pourquoi Perotti aurait-il déplacé *societas*? Il reste d'ailleurs une difficulté, c'est que, quelque ordre qu'on adopte, *societas* est singulièrement qualifié par *fera*. Ce substantif est déjà assez hardi par lui-même, sans qu'une épithète inattendue vienne ajouter au criard du style.

Je pense que *fera* a été substitué par Perotti au génitif pluriel *felum*, dont il n'existe probablement pas d'autre exemple et qu'il n'a pas osé faire sien. *Felum* est à *feles* comme *canum* à *canes*, *uatum* à *uates*, *cladum* à *clades*, etc.

APP. 21,11.

« At tibi male sit, ales pessime » *inquit*.

Telle est la leçon de Perotti, attestée par V. L'édition de Jannelli, faite d'après N, place *inquit* avant *ales pessime* et non après, mais ce doit être par correction conjecturale. Le spondée final est conforme à la métrique de Perotti.

Un minimum de deux corrections est nécessaire. L'une consistera à déplacer *inquit*, soit à la façon de Jannelli, soit autrement, L'autre correction devra affecter la région de *tibi*; Jannelli écrit *At male tibi sit* et A. Spengel *At tibi malum sit*, mais, devant *sit* ainsi placé, Phèdre n'admet qu'un petit mot d'un demi-pied (un mot d'une longue ou un mot de deux brèves). Nous devons donc considérer *male sit* comme intangible.

J'avais proposé *At tibi <quidem>, inquit, m- s-, a- p-* : j'étais alors sous l'influence d'une méthode erronée, qui consistait à chercher dans le texte de Perotti non des retouches volontaires, mais des fautes. A ce point de vue, mon hypothèse avait l'avantage de réduire à une seule les deux atteintes portées au texte; c'est en effet au même endroit du vers qu'il fallait et ajouter *quidem* et transporter *inquit*. Au même point de vue, l'élimination de *quidem*, que je supposais accidentelle, paraissait s'expliquer par les analogies graphiques entre ce mot et *inquit* (souvent écrit *inquit*). Mais mon principe était faux. En général, les particularités du texte de Perotti consistent dans des altérations conscientes, ayant pour objet tantôt de simplifier l'élocution, tantôt de diminuer dans le vers le nombre des syllabes, lorsque celui-ci dépasse 12. Le second cas est celui qu'il faut considérer ici.

Notre vers, qui n'a plus que 12 syllabes, et qui pourtant contient un *tibi* non iambique et un *male*, devait à l'origine avoir 13 syllabes et même 14. Perotti, dans sa manie réductrice, a dû supprimer un mot, *quidem* ou tout autre, ce qui fournissait une première diminution. Ensuite il a transporté *inquit* après *pessime*, dont la finale est élidable, et obtenu ainsi une diminution supplémentaire. Si c'est ainsi qu'il a procédé, rien ne nous oblige plus d'établir, entre *inquit* et le mot supprimé, ni une ressemblance graphique, ni une contiguïté. Les deux corrections à faire, qui me semblaient devoir être connexes quand je parlais de la notion de faute, deviennent indépendantes dès qu'on part de la notion de retouche.

Sur la place où doit être remis *inquit*, il est possible d'hésiter. Jannelli le place avant *ales*, il aurait pu tout aussi bien le placer avant *male sit*. Toutefois, ce n'est point là une alternative à résoudre par le hasard. Mieux vaut encore, ce me semble, placer *inquit* entre *ales* et *pessime*. Supposons en effet l'ordre *ales inquit pessime* : pour gagner une syllabe, Perotti n'a qu'à intervertir les deux derniers mots, et il a l'avantage de faciliter l'intelligence du texte en réunissant les deux vocatifs. C'est à peu près ainsi qu'il semble avoir opéré APP. 15,15, sauf qu'ici le nombre de syllabes n'est pas en jeu ; dans *Aliis minare, me inquit non falles*, il a interverti *inquit me*, c'est à dire rapproché du verbe le pronom régime. C'est la même suggestion de syntaxe, nullement personnelle à Perotti, qui, dans P, a introduit *ait male dixisti* au lieu de *male ait dixisti* I 1,10 ; *inquit parce mihi* au lieu de *parce inquit mihi* I 22,12 ; *inquit ac diuersum genus* au lieu de *ac diuersum inquit genus* I 30,7 (voir ci-dessus)¹. Quant à Phèdre, il aime à insérer *inquit* entre deux mots qui se construisent ensemble : I 2,29 *uestrum ferre inquit bonum*, I 9,4-5 *ubi pernitas Nota inquit illa est ?* I 17,9 *haec inquit merces*, II 4,13 *magno inquit in periculo*, III 4,4 *quale inquit caput est*, III 5,3 *tanto inquit melior*, III 10,44 *luat inquit poenas*, III 19,9 *hominem inquit quaero*, IV 17,4 *simile inquit illas*, IV 26,13 *illi inquit reddent*, IV 12,7 *odi inquit illum*, V 2,6 *cedo inquit illum*, APP. 18,16 *ergo inquit audi*. — Si le *inquit* original avait été placé avant *ales pessime* ou avant *male sit*, il est probable que Perotti n'aurait pas songé à la rejeter tout à la fin du vers. Il aurait pu, d'ailleurs, gagner une syllabe en le mettant après *tibi* ou après *male*.

Ainsi le vers, qui commençait par *At tibi*, devait finir par *male sit*, *ales inquit pessime*. Entre ces deux tronçons de texte, qu'a bien pu supprimer Perotti ?

Le *quidem* que j'avais proposé ne convient plus métriquement. Cette hypothèse n'avait d'ailleurs d'autre raison d'être que l'analogie et la contiguïté supposées entre *quidem* et *inquit*. Enfin l'opposition de personnes que j'avais voulu marquer par *quidem* me semble, à la réflexion, suffisamment indiquée par *at* (bien que *at* ait une autre valeur dans le *At uobis male sit* de Catulle 3,13). Il faut donc chercher autre chose.

1. Il ne semble pas qu'il y ait déplacement d'*inquit* ou *ait* dans trois autres vers altérés, I 1,12 ; I 2,30 ; APP. 12,4. — Il y a 23 passages où un *inquit* ou un *ait* est attesté à la fois par P et par Perotti, et dans aucun il n'y a désaccord quant à la place du verbe.

Je propose d'insérer après *tibi* les mots *pro hoc*, qui auront le sens de notre « pour la peine ». Tu as l'amabilité de me dire bonjour, dit mentalement le voyageur au corbeau. Et il ajoute à haute voix : Moi, pour la peine, je t'envoie à la malheure.

Pro hoc n'a rien d'in vraisemblable chez Phèdre. Il dit dans un sens analogue *pro quo* 18,10 (comme Catulle 64,152, ce qui prouve que j'avais eu tort de corriger *abs quo* d'après Adémar). *Pro hoc* semble être entré, par Phèdre, dans la langue du paraphraste; Adémar l'emploie dans un endroit de la même fable 18, et le Romulus (IV 8) dans la fable du singe jouant le rôle d'empereur. La locution *in hoc ut* « afin que » (IV prol.2) est commune à Phèdre et à Sénèque. *Pro hoc* a pu être supprimé par Perotti, du moment qu'il était bien aise de supprimer, comme insolite et obscur. — En somme il faudrait lire :

« At tibi *pro hoc* male sit, ales » *inquit* « pessime ».

APP. 30,11.

« ... ego te multum diligo

Propter quietos mores et uitam probam. »

Respondit contra (*lire* : Respondit « Nostra) tu quidem bene praedicas

11 Non sum in campo *par tibi* sed sum sub dio

Quin sequere : salutem tibi (*lire* : tibi salutem) committo meam. »

La correction du vers 11 est très difficile. Lucien Müller a proposé < *Quia* > *non sum in campo* (ou : *In campo non sum*), *sed sub dio, par tibi*; le sens général est obscur, *sub dio* est impropre, le *par tibi* final est métriquement vicieux. De ces trois objections, la première et la seconde atteignent l'hypothèse de Spengel : *Par non sum in campo, sed sum sub dio tibi*; la première et la troisième atteignent l'hypothèse récente de Speyer : *Sed sum sublimis, non in campo, par tibi*. J'ai essayé *Non sueui in campo pasci...* avec transposition des v. 11-12; Vandaele a adopté cette correction sans transposer; tout cela ne vaut guère. Mais j'ai plus de foi dans ma correction de la fin du vers, *sed susum uolo*; elle m'avait été suggérée par le *sed subuolo* de Cassitto, le plagiaire de Jannelli; *sum sub dio* est une corruption très naturelle d'un *susum bolo*. Reste à corriger, ou plutôt peut-être à compléter, d'une façon admissible le premier *sum*, et à corriger le *par tibi*, qui n'est ni explicable ni scandable. Il va sans dire qu'il est souhaitable de n'avoir pas à transposer les vers. Je propose :

< *Vbi* > non sum in campo *posta*, sed *susum uolo*.

« Tu sais faire mon éloge, dit l'alouette au renard, quand au lieu de me tenir sur le sol je vole en l'air. » *Posta* serait devenu *par tibi* par suggestion du *ubi* initial, lu à tort *tibi* et par suite supprimé par Perotti devant le *tibi* nouveau; il s'expliquerait encore mieux par une correction mal comprise *pos'ita*. Un participe *posta* au sens de « qui s'est posée » serait de la même langue que I 2,4 *conspiratis partibus* « les partis qui se sont coalisés, » que II 8,15 *bubus quietis* « les bœufs qui se sont couchés », ou que IV 6,4 *aegre recepti* « ayant eu peine à opérer leur retraite »; Virgile a dit des oiseaux *somno positae*, et d'autres poètes disent *positus* pour « qui s'est déposé », en parlant de la neige, de la rosée ou de la gelée blanche.

Louis HAVET.

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, Rue de Lille, à PARIS

COLLECTION FORMAT GRAND IN-OCTAVO BROCHÉ (COUVERTURE BLEUE)

- CICERONIS** ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction, par F. ANTOINE. 1888. 3 fr.
- JUVENALIS** satira septima. Texte latin publié avec un Commentaire critique explicatif et historique par J. A. HILD. 1890. 3 fr.
- LUCANI** de bello civili liber primus. Texte latin publié avec un appareil critique, commentaire et introduction par P. LEJAY. 1894. 3 fr. 50
- PLAUTI** Aulularia. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents avec un Commentaire critique et explicatif, et une Introduction par A. BLANCHARD. 1888. 3 fr.
- QUINTILIANI** Institutionis oratoriae liber decimus. Texte latin, publié avec un Commentaire explicatif par J. A. HILD. 1885. 3 fr. 50
- TERENTI** Adelphoe. Texte latin publié avec un Commentaire explicatif et critique par F. PLESSIS. 1884. 4 fr.
- TERENTI** Hecyra. Texte latin, avec un Commentaire explicatif et critique, par P. THOMAS. 1887. 3 fr. 50
- FASTES DE LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE**, par C. TISSOT, publiés d'après le manuscrit original et précédés d'une notice biographique sur l'auteur par S. REINACH, avec portrait. 1885. 8 fr.
- SYNTAXE DE LA LANGUE GRECQUE** principalement du dialecte attique, par J. N. MADVIG, traduite par N. HAMANT, avec préface par O. RIEMANN. 1884. 6 fr.

COLLECTION FORMAT PETIT IN-OCTAVO BROCHÉ (COUVERTURE GRISE)

- CALVUS.** Édition complète des fragments et des témoignages. Étude biographique et littéraire par F. PLESSIS, avec un Essai sur la polémique de Cicéron et des Attiques par J. POIROT. 1896. 3 fr.
- CICÉRON ET SES ENNEMIS LITTÉRAIRES** ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. JAHN et suivi du texte annoté du De optimo genere oratorum, par F. GACHE et J. S. PIQUET. 1886. 2 fr.
- DIONYSOS.** Étude sur l'organisation matérielle du théâtre Athénien, par O. NAVARRE, avec 2 planches en chromo, frontispice et 23 figures dans le texte. 1895. 5 fr.
- ÉRASME EN ITALIE.** Étude sur un épisode de la renaissance, accompagné de 12 lettres inédites d'Érasme, par P. DE NOLHAC. Nouvelle édition avec additions et facsimile. 1898. 3 fr. 50
- LA FARCE DE PATELIN** et ses imitations par C. SCHAUMBURG, avec un supplément critique de A. BANZER, traduit, annoté et augmenté d'un Appendice par L. E. CHEVALDIN. 1889. 3 fr. 50
- L'IDÉAL DE JUSTICE ET DE BONHEUR** et la vie primitive des peuples du Nord dans la littérature grecque et latine, par A. RIESE. Ouvrage traduit de l'allemand par F. GACHE et J. S. PIQUET. 1885. 2 fr. 50
- LA PHILOGIE CLASSIQUE.** Six conférences sur l'objet et la méthode des Études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine, par M. BONNET. 1892. 3 fr. 50
- RES GESTAE DIVI AUGUSTI** d'après la dernière recension, avec l'analyse du commentaire de T. MOMMSEN, par C. PELTIER, sous la direction de R. CAGNAT. 1886. 2 fr.
- (STATIANA.)** Quelques notes sur les Silvae de Stace, Premier Livre, par G. LAFAYE, avec 4 figures dans le texte. 1896. 2 fr. 50

REVUE DE PHILOGIE, DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE : Année et tome XXIV (1900)

Prix d'abonnement pour 4 livraisons trimestrielles de format gr. in-8° :

Paris, 24 fr. — Départements, 25 fr. — Union postale, 27 fr.

Les 20 premières années (1877 à 1896), se vendent prises ensemble, 240 fr. net.

REVUE DES REVUES

ET PUBLICATIONS D'ACADÉMIES RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

ANNÉES 1876 à 1898. — 23 volumes gr. in-8°, pris ensemble, 200 fr. net.

La suite paraît par volumes annuels au prix de 10 fr. chacun.

VIENNENT DE PARAÎTRE

THESAURUS LINGUAE LATINAE

Éditus auctoritate et consilio academiarum quinque germanicarum
Berolinensis Gottingensis Lipsiensis Monacensis Vindobonensis

TOMUS I, FASCICULUS I. Gr. in-4°. — Prix 9 fr.

Cet ouvrage, publié par la librairie *B. G. Teubner à Leipzig*, formera une douzaine de volumes de 125 feuilles chacun et paraîtra par livraisons bimestrielles d'environ (15 feuilles à 60 cent.) 9 fr. pour les premiers souscripteurs; ce prix devra nécessairement être augmenté après achèvement des tomes I et II, qui sont mis en vente simultanément.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE
DES

ANTIQUAIRES DE FRANCE

ANNÉE 1900, 2^e Trimestre, in-8°.

Prix d'abonnement par an : Paris, 8 fr.; Départements, 9 fr.; Union postale, 10 fr.

BULLETIN MENSUEL


DES

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

reçues par le Département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale.

Année 1900, Numéros 8 et 9, gr. in-8°.

Prix d'abonnement par an : Paris : 8 fr. — Départements, 9 fr. — Union postale, 10 fr.

 Les 20 premières années (1877-1896), se vendent prises ensemble, 100 fr. net.

CATALOGUE

DES

DISSERTATIONS & ÉCRITS ACADÉMIQUES

provenant des échanges avec les *Universités Étrangères*
et reçues par la **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** :

ANNÉE 1899, gr. in-8°. — Prix..... 3 fr.

Tirage à part des Publications de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MÜNTZ, E., *Le Musée de portraits de Paul Jove, Contributions pour servir à l'iconographie du Moyen Age et de la Renaissance*, in-4° avec 55 portraits.
— Prix 3 fr. 80
